



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

Année scolaire 2019-2020

# Maternelle 4 ans Temps plein



RÉCIT préscolaire

**École du Grand-Héron  
Sainte-Sophie**

## Le mandat de la maternelle 4 ans



1. Familiariser l'enfant et le parent au milieu scolaire.
2. Viser une intégration positive facilitant ainsi l'entrée à la maternelle 5 ans.
3. Favoriser le développement global de l'enfant : moteur, affectif, social, langagier et cognitif.



### Pour qui?

*S'adresse aux enfants qui ont 4 ans, avant le 1<sup>er</sup> octobre :*

- Dont la famille réside à une adresse correspondant à la liste de codes postaux envoyée par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) **ET** dont l'école de quartier est : **Jean-Moreau, Joli-Bois, Grand-Héron.**
- **Enfant ne fréquentant pas de milieu de garde.**
- Enfant référé par le CISSS ou un partenaire du secteur Sainte-Sophie.

### N.B.

- Les enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans ne sont pas atteints d'un handicap et n'ont pas un retard majeur de développement.
- L'enfant inscrit recevra un contenu de formation obligatoire prescrit par le MÉES.

## L'inscription

### *Quand et où?*

Date d'inscription : **à compléter**

Lieu : **École du Grand-Héron**

Heure : Selon l'ouverture de l'école.

Téléphone : à compléter



### **Comment?**

- ❖ Documents à apporter pour l'inscription :
  - Original du certificat de naissance (grand format).
  - Deux preuves de résidence.
  
- ❖ Questionnaire à remplir sur place.

# Rôle des parents

- Participer aux ateliers de jeux en classe (parents et enfants)
- Participer aux rencontres d'information sur différentes thématiques (groupe de parents sans enfant)
- Participer aux rencontres individuelles (parents et intervenants)

Accompagner votre enfant dans ce rite de passage vers l'école.

